

Compte-rendu du conseil d'école extraordinaire
du mercredi 14 décembre 2016
à la marie de Têche

Étaient présents :

Emmanuelle Agnès enseignante assurant la direction à Beaulieu
Fabienne Girard enseignante à Têche
Rachel Penin directrice de l'école de Têche

Mr Cartier maire de Beaulieu
Marie-Agnès Laurent adjointe à Beaulieu
Annie Bérèche adjointe à Beaulieu
Géraldine Chaloin conseillère à Beaulieu
Hélène Mandier conseillère à Beaulieu

Mr Falque maire de Têche
David Jobin conseiller à Têche
Annie Blanc conseillère à Têche
Annie Marchand conseillère à Têche

Nathalie Délot représentante des parents d'élèves
Amélie Desroches représentante des parents d'élèves

Marie-France Argoud DDEN
André Cony DDEN

Étaient excusés :

Cathy Guichard, enseignante à Beaulieu
Marianne Lelarge représentante des parents d'élèves
Céline Ayoun-Fischer représentante des parents d'élèves
Lionel Mayet représentant des parents d'élèves

Préambule : Ce conseil d'école a lieu parce que la mairie de Têche souhaiterait modifier l'organisation du temps péri-scolaire.

1/ Position de Têche :

Mr Jobin, conseiller municipal à Têche, en charge des affaires scolaires expose les raisons de cette demande :

- un temps trop court pour mener à bien une activité
- de la peine à trouver des intervenants car le temps imparti est trop court

Les enseignantes de Têche se rendent compte que les élèves ne sont pas satisfaits par les activités proposées (agitation et effectif très important).

La seule activité qui se déroule de façon satisfaisante est l'étude surveillée.

2/ Position de Beaulieu :

Mr Cartier, maire de Beaulieu, explique, quant à lui que l'organisation actuelle convient à tous (parents, enfants et employées communales).

Les enseignantes de Beaulieu souhaitent qu'il n'y ait pas de changement pour les raisons suivantes :

- si on enlève 1/4 d'heure aux petits, quand ils se lèvent de la sieste il ne reste plus assez de temps pour faire un atelier
- les repères des enfants seraient bouleversés par une semaine déséquilibrée
- le temps d'activité des TAP déjà bien assez long pour les maternelles.

3/ Position des parents d'élèves :

Les parents d'élèves pensent que le temps proposé à Têche est trop court et que les activités proposées ne sont pas assez variées.

Ils aimeraient qu'une nouvelle organisation soit essayée.

4/ En conclusion, le conseil d'école extraordinaire propose donc l'organisation suivante à partir de la rentrée 2017:

- école de Beaulieu : 4x45 minutes comme actuellement
- école de Têche 3x1h

Tous les partenaires présents à ce conseil d'école extraordinaire sont conscients

- que les horaires seront différents au sein des deux écoles du RPI ce qui pourrait gêner la DSDEN et certains parents.
- que l'échéance présidentielle peut influencer sur l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2017/2018.